



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

04.06.2015

Date de la convocation des conseillers :

04.06.2015

point de l'ordre du jour no:

11H

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 12 juin 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Freis, Mischo, Biltgen, Kersch, Majerus, conseillers

Espen, secrétaire général

Absents: Bernard, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: Devis: Rues P. Claude, Z. Bernard (Claude-Henri) – antenne collective – renouvellement (art.4/451/222100/15319)

Considérant qu'il s'agit d'un devis de 88.000 € pour le renouvellement du réseau de l'antenne collective dans les rues P. Claude, Z. Bernard (Claude-Henri);

Considérant que l'équilibre du budget ne sera pas affecté car l'article 4/451/222100/99001 «Antenne collective – Travaux et fournitures en coordination avec d'autres services» sera diminué de cette somme;

Considérant que les nouveaux crédits s'élèvent donc comme suit:

- Article 4/451/222100/99001 162.000,00 €
- Article 4/451/222100/15319 88.000,00 €

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e
à l'unanimité**

le devis de 88.000 € pour le renouvellement du réseau de l'antenne collective dans les rues P. Claude, Z. Bernard (Claude-Henri).

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 25.06.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,